

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/03/2026

Présents : François GINESTET, Nicolas VANEL, Isabelle MERCIER, Alain CLAUZIER, Gloria TROMBETTA, Jean-Luc BOULON, Jacqueline BABIN, Christelle NURY, Sylvain PHILIBERT, Pauline VALETTE, Carla CROUZET

La séance est ouverte à 17h00, Nicolas VANEL est désigné secrétaire de séance.

Election du Maire

Gloria TROMBETTA, présidente de séance en tant que doyenne de l'assemblée, ouvre le Conseil Municipal avec l'élection du Maire. François GINESTET est l'unique candidat au poste de Maire.

La candidature de François GINESTET est soumise au vote à bulletin secret : 9 bulletins pour et 2 bulletins blancs. François GINESTET est en conséquence élu Maire de Jaunac et devient également le nouveau président de séance.

François GINESTET remercie tout d'abord le Conseil Municipal pour la confiance accordée. François GINESTET tient également à remercier Alain CLAUZIER et Jacqueline BABIN pour leur investissement au sein de la commune lors du mandat précédent, respectivement en tant que Maire et Adjointe.

Liste des délégations des attributions au Maire

François GINESTET énonce oralement l'ensemble des délégations des attributions au Maire. Ces dernières sont ensuite soumises au vote du Conseil Municipal : 8 voix Pour (Nicolas VANEL, Isabelle MERCIER, Alain CLAUZIER, Gloria TROMBETTA, Jacqueline BABIN, Christelle NURY, Sylvain PHILIBERT, Carla CROUZET) et 3 abstentions (François GINESTET, Jean-Luc BOULON, Pauline VALETTE).

Fixation du nombre d'Adjoints

François GINESTET propose de fixer le nombre d'Adjoints à trois. Cette proposition est soumise au vote du Conseil Municipal : 10 voix pour (François GINESTET, Nicolas VANEL, Isabelle MERCIER, Alain CLAUZIER, Gloria TROMBETTA, Jacqueline BABIN, Christelle NURY, Sylvain PHILIBERT, Pauline VALETTE, Carla CROUZET) et 1 voix contre (Jean-Luc BOULON). En conséquence le nombre d'Adjoints est fixé à trois.

Election des Adjoints

François GINESTET propose la liste suivante :

- 1^{er} adjoint : Nicolas VANEL ;
- 2^{ème} adjoint : Isabelle MERCIER ;
- 3^{ème} adjoint : Alain CLAUZIER.

Cette liste est l'unique candidature pour les postes d'Adjoints et est soumise au vote à bulletin secret : 9 bulletins Pour et 2 bulletins blancs. Nicolas VANEL, Isabelle MERCIER et Alain CLAUZIER sont en conséquence élus Adjoints au Maire de Jaunac.

Indemnités des élus

François GINESTET présente le taux légal et le pourcentage d'Indice Brut (IB) associé pour les indemnités du Maire et des Adjoint, soit :

- Maire : Taux légal = 1 155,06 € et IB = 28,1 % ;
- Adjoint : Taux légal = 447,64 € et IB = 10,89 %.

François GINESTET propose de retenir les taux et les pourcentages d'Indice brut (IB) associés suivants pour les indemnités du Maire et des Adjoint :

- Maire : Taux proposé = 822,11 € et IB = 20,0 % ;
- Adjoint : Taux proposé = 349,40 € et IB = 8,5 %.

La proposition des indemnités relatives au Maire est soumise au vote du Conseil Municipal : 8 voix Pour (Nicolas VANEL, Isabelle MERCIER, Alain CLAUZIER, Gloria TROMBETTA, Jacqueline BABIN, Christelle NURY, Sylvain PHILIBERT, Carla CROUZET), 2 voix Contre (Jean-Luc BOULON, Pauline VALETTE) et 1 Abstention (François GINESTET).

La proposition des indemnités relatives aux Adjoint est soumise au vote du Conseil Municipal : 6 voix Pour (François GINESTET, Gloria TROMBETTA, Jacqueline BABIN, Christelle NURY, Sylvain PHILIBERT, Carla CROUZET), et 5 abstentions (Nicolas VANEL, Isabelle MERCIER, Alain CLAUZIER, Jean-Luc BOULON, Pauline VALETTE).

Votes pour la désignation des titulaires et suppléants pour les représentations aux différents syndicats intercommunaux et structures départementales

- CLECT : François GINESTET (T) et Nicolas VANEL (S). 9 voix Pour (François GINESTET, Nicolas VANEL, Isabelle MERCIER, Alain CLAUZIER, Gloria TROMBETTA, Jacqueline BABIN, Christelle NURY, Sylvain PHILIBERT, Carla CROUZET) et 2 abstentions (Jean-Luc BOULON, Pauline VALETTE) ;
- SICTOMSED : Alain CLAUZIER (T) et Isabelle MERCIER (S). 9 voix Pour (François GINESTET, Nicolas VANEL, Isabelle MERCIER, Alain CLAUZIER, Gloria TROMBETTA, Jacqueline BABIN, Christelle NURY, Sylvain PHILIBERT, Carla CROUZET) et 2 abstentions (Jean-Luc BOULON, Pauline VALETTE) ;
- PNR des Monts d'Ardèche : Gloria TROMBETTA (T) et Carla CROUZET (S). 9 voix Pour (François GINESTET, Nicolas VANEL, Isabelle MERCIER, Alain CLAUZIER, Gloria TROMBETTA, Jacqueline BABIN, Christelle NURY, Sylvain PHILIBERT, Carla CROUZET) et 2 abstentions (Jean-Luc BOULON, Pauline VALETTE) ;
- SIVU : Jacqueline BABIN (T) et Nicolas VANEL (S). 9 voix Pour (François GINESTET, Nicolas VANEL, Isabelle MERCIER, Alain CLAUZIER, Gloria TROMBETTA, Jacqueline BABIN, Christelle NURY, Sylvain PHILIBERT, Carla CROUZET) et 2 abstentions (Jean-Luc BOULON, Pauline VALETTE) ;
- Territoires d'Energies : Nicolas VANEL (T) et Sylvain PHILIBERT (S). 9 voix Pour (François GINESTET, Nicolas VANEL, Isabelle MERCIER, Alain CLAUZIER, Gloria TROMBETTA, Jacqueline BABIN, Christelle NURY, Sylvain PHILIBERT, Carla CROUZET) et 2 abstentions (Jean-Luc BOULON, Pauline VALETTE).

Charte de l' élu local

Un exemplaire de la charte de l' élu local est distribué à chaque membre du Conseil municipal. Puis, lecture est faite de la charte de l' élu local par François GINESTET et Jacqueline BABIN.

Tableau du Conseil municipal

François GINESTET proclame le résultat suivant :

- François GINESTET ;
- Nicolas VANEL ;
- Isabelle MERCIER ;
- Alain CLAUZIER ;

- Gloria TROMBETTA ;
- Jean-Luc BOULON ;
- Jacqueline BABIN ;
- Christelle NURY ;
- Sylvain PHILIBERT ;
- Pauline VALETTE ;
- Carla CROUZET.

Questions diverses

- Dans le cadre du projet d'aménagement et de réfection de la place de la salle des fêtes, François GINESTET propose de consulter le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE). Le CAUE est une association qui accompagne les acteurs du territoire et le grand public dans un objectif de qualité de l'architecture et de son environnement. Le montant forfaitaire serait de l'ordre de 2 200 €. Il est décidé de se renseigner sur les montants habituellement pratiqués par des structures privées et de statuer lors du prochain Conseil Municipal.
- Jean-Luc BOULON annonce à l'ensemble des membres présents qu'il procèdera à l'enregistrement des prochaines séances du Conseil Municipal. François GINESTET souhaiterait que ces enregistrements soient mis à disposition de l'ensemble des membres du Conseil Municipal. Jean-Luc BOULON valide cette demande. Jacqueline BABIN, demande également si le présent Conseil Municipal a fait l'objet d'un enregistrement, Jean-Luc BOULON répondant par l'affirmative. Jacqueline BABIN fait alors remarquer qu'il est regrettable que l'annonce de l'enregistrement soit faite en fin de séance plutôt que lors de l'ouverture du Conseil Municipal.

Validation du CR du Conseil Municipal du 02/03/2026

Le CR du Conseil Municipal du 02/03/2026 est soumis au vote : 6 voix Pour (François GINESTET, Nicolas VANEL, Isabelle MERCIER, Alain CLAUZIER, Gloria TROMBETTA, Jacqueline BABIN,) et 5 abstentions (Jean-Luc Boulon, Christelle NURY, Sylvain PHILIBERT, Pauline VALETTE, Carla CROUZET).

Fin de séance à 17h55